



CYTOPONCTION THYROIDIENNE

- **De quoi s'agit-il ?**

Cet examen consiste en la réalisation d'une ponction à l'aiguille fine d'un nodule de votre thyroïde sous contrôle échographique.

Les cellules montent dans l'aiguille (par capillarité). Le prélèvement est étalé sur lame et confié au laboratoire d'anatomo-pathologie (pour déterminer s'il y a des cellules suspectes dans le nodule).

- **Cela est-il douloureux ?**

Non, cet examen n'est pas douloureux et ne nécessite pas d'anesthésie locale. Il est seulement désagréable car vous aurez l'impression que l'on appuie sur votre gorge.

- **Y-a-t-il des contre-indications ?**

Oui, cet examen ne peut être réalisé si vous êtes sous anticoagulants ou antiagrégants plaquettaires (aspirine, clopidogrel). Si cela est le cas, vous contacterez votre médecin pour savoir si ceux-ci peuvent être arrêtés une dizaine de jours avant ou si une autre alternative doit être envisagée.

- **Y-a-t-il des effets secondaires ?**

Il se peut que vous ayez une légère gêne à la déglutition durant l'heure qui suit. Un petit hématome ou ecchymose sont exceptionnels mais toujours possible.

- **Que faut-il apporter pour l'examen ?**

La lettre de votre médecin et vos ordonnances.

Votre carte vitale.

Vos anciens clichés radiologiques ou échographiques pratiqués.

- **Faut-il se préparer ?**

Cet examen ne nécessite pas de préparation particulière.

Vous n'avez pas besoin d'être à jeun.

Apportez votre ordonnance et vos clichés antérieurs.

- **Comment se déroule l'examen ?**

Pendant l'examen, vous êtes allongé en salle d'échographie.

Le radiologue fait un repérage sous échographie du ou des nodules à ponctionner, puis à l'aide d'une aiguille fine, celui-ci sera ponctionné.

○ **Après l'examen ?**

Les prélèvements sont confiés à un laboratoire d'anatomopathologie qui les étudiera.

Cette étude nécessite un délai d'au moins une semaine.

Les résultats sont adressés à votre médecin qui vous les communiquera au cours d'une consultation. Nous vous conseillons de prévoir ce rendez-vous 10 jours après cytoponction.

Votre dossier échographique, accompagné d'un compte-rendu vous sera remis par la secrétaire au décours de l'examen.

Certaines précautions étant nécessaires, merci de répondre aux questions suivantes :

	Oui	Non
Prenez-vous des anti-coagulants ou anti-agrégants ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu OUI à cette question, merci de nous contacter rapidement.

N'hésitez pas à poser toutes questions complémentaires au personnel paramédical et médical avant, pendant ou après l'examen.